

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AE62

présenté par
Mme Josserand, M. Bigot, M. Bovet, M. Buisson, M. Chenu, M. de Fleurian, M. Dragon,
M. Guiniot, Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Le Pen, Mme Alexandra Masson, M. Pfeffer,
M. Rambaud et Mme Robert-Dehault

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Économie »

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	0	1 150 000
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	0	1 150 000
SOLDE	-1 150 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	0	1 710 000
Financement des opérations patrimoniales en 2025 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	0	1 710 000
SOLDE	-1 710 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les crédits de l'Action 01 « Définition et mise en œuvre de la politique économique et financière de la France dans le cadre national, international et européen » du programme 305 « Stratégies économiques » sont minorés de 1 150 000 euros en AE et 1 710 000 en CP.

Le présent amendement vise, au sein de l'Action 01 « Définition et mise en œuvre de la politique économique et financière de la France dans le cadre national, international et européen », à supprimer la participation au « financement d'organismes de recherche en économie et en finance ».

Ces subventions sont allouées à 4 organismes au service de la promotion de l'idéologie économique déréglée de l'Union Européenne.

Au regard de la situation financière préoccupante du pays, il est indispensable de diminuer les dépenses non-prioritaires de l'État français.

Dans ce contexte d'impérieuse nécessité de maîtrise des finances publiques, le financement de « think-tanks » ouvertement européistes apparaît ici inapproprié.